



# Le partenariat dans l'éducation à l'environnement

Fiche thématique

Numéro 6  
juin 2000

complément de La Formation en Éducation à l'Environnement

## Être partenaires pour former et éduquer à l'environnement

### ► C'est œuvrer pour "relier"...

- *Accepter de mettre en commun des réseaux de ressources* ; Face à un domaine aussi complexe que celui de l'environnement pour lequel personne isolément ne peut prétendre détenir toute la compétence, c'est participer volontairement à la constitution d'un patrimoine de compétences qui permettra d'approcher globalement des situations.

- *S'entraîner à la pratique du "savoir combinatoire"*, celui qui met en relation et en dialogue les points de vue de personnes représentant des pouvoirs différents (scientifique, économique, social, médiatique, administratif, politique, ...) et développant des logiques et des stratégies différentes.

Par ces pratiques, il est possible de transcender la simple addition des compétences, ce qui a permis à Pierre Dommergues d'écrire en 1988 "*chacun découvre l'arithmétique du partenariat : 1 + 1 = 3*".

### ► C'est s'engager vers des changements...

- *Modifier ses attitudes*, comme par exemple accepter l'humilité de n'être "que" partenaire dans un projet, être capable de se décentrer, de s'adapter, reconnaître que sa compétence n'est pas absolue, abandonner ses certitudes, accepter d'être remis en cause, d'être co-évalué, ...

- *Sortir des logiques établies* de rivalité, de hiérarchie et de compétition pour aller vers plus d'horizontalité et de coopération entre les personnes et entre les structures. C'est instaurer en règle d'or la "parité d'estime" quel que soit le poids du partenaire pour adopter un modèle d'interactions dans la confiance et le partage vers une construction commune où chacun devient "gagnant".

*En apprivoisant ses peurs*, ... peur d'une perte d'identité, d'un envahissement, d'un enfermement, peur d'une perte de statut, d'un trop grand investissement, peur du partage des pouvoirs, peur des concessions, ... peur d'y "perdre son âme", ...

*En surmontant les résistances*, ... celle des institu-

tions mais aussi celles des acteurs au sein des sys-

tèmes, celle du poids des habitudes, des traditions, celle d'une logique purement économique.

*En découvrant des plaisirs*, ... ceux de la participation et du partage, celui du travail en équipe dans un "partenariat apprenant" construisant collectivement ses savoirs.

### ► ...pour former des citoyens,

- capables d'appréhender globalement leur environnement à l'échelle locale et à celle de la planète en allant chercher des informations multiples et en les combinant,

- capables de se forger une opinion et de l'argumenter pour s'engager dans des actions réfléchies.



### ► ...et participer au développement d'une nouvelle dynamique sociale

réunissant experts et citoyens vers plus de démocratie participative. C'est aussi développer des liens entre la recherche en éducation à l'environnement et la pratique de l'éducation à l'environnement.

Yannick BRUXELLE,  
Responsable des secteurs Éducation  
à l'Environnement, Sciences et  
Techniques à la MAAC  
Rectorat de l'Académie de Poitiers

Cette fiche thématique s'appuie notamment sur les travaux du colloque "Nouveaux publics, nouveaux partenaires" qui s'est déroulé les 3 et 4 mai derniers au Futuroscope de Poitiers.

Ce colloque a été organisé par :

- l'Ifrée,  
- le Rectorat de Poitiers (Mission Académique à l'Action Culturelle : MAAC et Inspection Pédagogique),

- l'IUFM (Institut de Formation des Maîtres) de Poitou-Charentes,

- le CEP (Centre d'Expérimentation Pédagogique) de Florac pour le réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'enseignement agricole.

Les actes complets seront disponibles sous forme de CD-Rom et sur le site internet de l'ifrée dès septembre 2000.

## Pourquoi rechercher de nouveaux publics ?

### Trois hypothèses et quelques bonnes raisons

**Les éducateurs environnementaux ont déjà un public privilégié.** Ce public est constitué par des enfants et des jeunes, le plus souvent dans un cadre scolaire, mais aussi parfois parascolaire. Le travail est surtout focalisé sur ce public jeune du fait notamment de sa disponibilité : les enfants sont plus " malléables " et mobilisables, autant dans le temps que dans l'espace ; il est donc important de s'en occuper.

**La recherche de nouveaux publics s'inscrit dans une démarche volontariste : ceci peut s'expliquer par trois hypothèses.**

1 - Tout d'abord, **un constat d'échec.** En effet, et ceci se vérifie notamment en Belgique, l'éducation relative à l'environnement n'est pas totalement intégrée dans les milieux scolaires : l'image qui ressort trop souvent est que l'éducation environnementale est un moyen d'occuper les enfants pendant leurs congés ! Une question de fond se pose : l'éducation relative à l'environnement serait-elle uniquement vouée à servir le milieu parascolaire ?

2 - D'autre part, **une opportunité s'ouvre aujourd'hui** : un "marché de l'éducation" en plein essor s'étend sur différentes filières : formation de formateurs, intervention directe ou création d'outils didactiques. L'éducation relative à l'environnement entre dans une dynamique. Dans cette perspective d'intérêt, il faudrait peut-être entamer une réflexion afin d'accréditer une autre démarche éducative.

3 - Enfin, au vu de l'évolution de la société et de l'acuité des problèmes à régler, **il semble urgent d'éduquer tout le monde, sans attendre les générations à venir.** En effet, si les adultes portent une lourde responsabilité, elle est déjà partagée par leurs enfants. Les uns et les autres doivent être guidés et ils doivent l'être les uns par les autres. Bien qu'il faille des éducateurs spécialisés en ERE, chacun doit devenir, en quelque sorte, un éducateur pour son prochain.

**Et quelques bonnes raisons :**

1 - La première relève de la sémantique : **on confond encore information, enseignement et éducation.** L'information est une simple présentation de données factuelles, l'enseignement relève d'un apprentissage systématique afin d'assimiler des connaissances. L'éducation est un processus plus complexe dont la finalité est le développement de la personne au sein de son

groupe social. L'éducation à l'environnement, plus spécialement, s'inscrit dans la durée, tout au long de la vie et concerne la relation intime entre soi et son milieu de vie ... C'est donc un processus permanent qui concerne tous les âges et tous les publics.

2 - La deuxième raison porte sur l'objet même de l'éducation à l'environnement qui **est la relation de la personne avec son environnement.** Nous sommes dans une société de l'extrême communication et de l'extrême solitude. Les milieux de vie actuels sont de plus en plus technicisés. Une nouvelle finalité est d'arriver à optimiser la relation avec autrui de manière à ce qu'elle soit plus équilibrée et harmonieuse.

3 - La troisième raison est induite par le fait que **les enjeux majeurs de notre société sont dans le secteur de l'environnement.** Il faut donc développer une culture et que tous comprennent qu'il y a un esprit critique à exercer, des opinions à manifester et des engagements à fournir.

4 - La quatrième raison concerne **les questions environnementales de notre vie quotidienne.** Il faut faire percevoir la relation qui existe entre le local et le global, et montrer les répercussions importantes de ce qui peut être fait au long de la journée. Une éducation pour plus de citoyenneté doit se constituer, ce qui équivaut à générer des comportements et ainsi créer une disposition d'esprit qui permettra de rendre les grands problèmes de la société plus accessibles.

5 - De cela découle la cinquième raison qui est que **chacun doit être son propre éducateur.** Il appartient à chacun de faire la synthèse de tout ce qu'il reçoit et de prendre des décisions.

6 - Enfin, la sixième raison est qu'il est partout indispensable d'assumer un certain nombre de responsabilités au niveau de l'environnement, y compris dans la vie professionnelle, quelque soit son niveau hiérarchique. Il faut donc impliquer les entreprises dans cette société éducative. Or, il existe une forte réticence à accepter un pédagogue au sein d'une usine. Il faut donc former des " responsables environnement " qui devront former et éduquer les autres.

**En conclusion, il semble que nous ne sommes qu'au début d'un long chemin à parcourir au niveau de la recherche.**

En effet, tout ce contexte d'éducation est en train de s'épanouir et il faut faire en sorte que les éducateurs soient eux-mêmes en situation de "recherche-action", c'est à dire qu'ils développent leurs capacités réflexives et auto-évaluatives.

D'après l'intervention de **Louis GOFFIN**, professeur à la **FUL** (Fédération Universitaire Luxembourgeoise) en Belgique et président du réseau **IDée** (Information et Diffusion en éducation à l'environnement) lors du colloque. ▶

# Expériences

La petite ville de La Ciotat, près de Marseille, dont toute l'économie était basée sur les chantiers navals, est devenue, après leur fermeture, une ville sinistrée économiquement, frappée d'un fort taux de chômage avec tout le cortège d'effets néfastes dont une situation d'exclusion pour les jeunes.

Un projet s'est mis en place dans le cadre de la politique de la ville sous l'impulsion des associations et de la municipalité pour donner plus de cohérence aux diverses actions entreprises en éducation à l'environnement : mettre en synergie un territoire, des partenaires, des ressources pour un développement social dans la lutte contre l'exclusion, articuler éducation formelle et éducation non formelle, développer des champs d'activités porteurs de nouveaux emplois. L'objectif a été de croiser des problématiques de valorisation des territoires, de développement local et de formation d'un éco-citoyen : amener les jeunes à s'approprier la mémoire de leur ville et leur territoire afin de mieux maîtriser leur futur ; les amener à participer au changement d'image

de leur cité, à être acteur d'un changement économique en valorisant le patrimoine dans le cadre d'un plan de développement local.

L'élaboration d'une Charte d'éducation à l'environnement a permis de sensibiliser un large public : elle a été un outil fédérateur pour définir une base de travail mais aussi des règles communes, ce qui va de pair avec la notion d'insertion. Le projet, d'abord relayé par les politiques, s'est élargi aux institutionnels, ce qui a abouti à une convention thématique " *Éducation à l'environnement et Développement local* " insérée dans le Contrat de Ville. L'éducation à l'environnement devient le support thématique d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle, complet et cohérent, qui facilite l'accès à l'emploi de la population. Le projet prend ainsi appui sur la responsabilisation des personnes, leur participation active et un large principe d'équité.

Maryse Clary  
Maître de conférences  
IUFM d'Aix-Marseille

## Un partenariat en Éducation à l'environnement au service de l'insertion des jeunes

Maryse CLARY a participé à l'organisation du colloque. Elle résume ici une expérience de partenariat à laquelle elle participe en Région  
► Provence - Alpes - Côte d'Azur.

ENDA-Tm a été créée dans les années 70, suite à la première Conférence Internationale sur l'Environnement et le Développement. D'un groupe de chercheurs travaillant en réseau, cette organisation non gouvernementale s'est transformée en un ensemble de réseaux travaillant en se focalisant sur la lutte contre la pauvreté.

C'est par hasard que nous avons été associés à ENDA-Tm comme concepteurs et animateurs de systèmes de formation et d'éducation. Notre recherche portait alors sur les systèmes d'apprentissage mutuel et sur la créativité. La rencontre notamment de Jacques Bugnicourt nous a conduit à produire un premier manuel de recherche-action-formation.

Le rapprochement avec ENDA-Tm s'est fait en 1986 au Sénégal lors de l'élaboration du programme d'éducation environnementale entrant dans un projet de formation professionnelle.

C'est à cette occasion que nous avons créé une nouvelle équipe, le Groupe de

Recherche Action Formation (GRAF), avec Emmanuel Ndione, Pierre Jacolin et Mamadou Ndiaye. En créant cette équipe, nous avons fait le pari de développer les capacités des populations en valorisant leurs compétences dans le cadre de recherches-actions que nous allions dénommer " recherches populaires ", et qui se nourrissent des combats et des désirs quotidiens des populations pour vivre.

La recherche-action formative, que nous partageons avec ENDA-Tm, s'est élargie à d'autres institutions dans le cadre de l'espace ACERSO. Elle se propose d'intégrer toutes les personnes rencontrées, considérant que toute situation est une occasion d'apprentissage, dans le sens d'objet de recherche pour un changement créateur d'une meilleure compréhension et donc d'une amélioration de notre relation aux autres et au monde.

Jean-Pierre Périer & Alioune Watt

## Une expérience en recherche-action au sein d'ENDA-Tm

(Environmental  
Development Action in  
the Third World)

Contacts : Jacques Bugnicourt,  
Emmanuel Seyni Ndione, Youba  
Sokona, Maryam Sow,  
B.P. 3370 Dakar,  
tel 221 822 42 29,  
E-mail: se@enda.sn

Jean-Pierre Périer a participé  
au colloque.

Il rend ici compte de son expérience  
► au sein d'une ONG.

# Le partenariat - Quelques repères bibliographiques

## Des livres

**ZAY Danielle**, " *La formation des enseignants au partenariat : une réponse à la demande sociale?*", Paris, PUF - INRP, 1994 - un ouvrage plutôt destiné aux enseignants - formateurs ou aux passionnés du sujet.

**DOMMERMES Pierre**, " *La société de partenariat*", Afnor - Anthropos, 1988 - Une étude du partenariat dans la société américaine : un partenariat de projet qui s'oriente vers une coopération conflictuelle qui modifie les termes de la concurrence.

■ Dans le volume 1 (1998 / 99) de la revue " *Éducation Relative à l'Environnement : Regards, Recherches, Réflexions* "

**BRUXELLE Yannick**,  
**BURGER Jean**,

**THUBÉ Francis**, " *Le partenariat pour la formation des formateurs à l'écocitoyenneté - Exploration d'une problématique.* ", p. 135 à 140

**ORELLANA Isabelle**, " *La communauté d'apprentissage en ERE* ", p. 225 à 231

## Des revues

■ Le n°131 (1997) de la revue " *Éducation Permanente* " entièrement consacré au sujet, avec de nombreux articles :

**KADDOURI Mokhtar**, " *Partenariat et stratégies identitaires: une tentative de typologisation* ", p. 109 à 126

**MAROY Christian**, " *Le partenariat, concept ou objet d'analyse ?*", p. 29 à 36

**MERINI Corinne**, " *Une forme de partenariat privé université / entreprises* ", p. 166 à 170

**ZARIFIAN Philippe**, " *Communication et partenariat interne : les enjeux de la gestion par processus*", p. 81 à 93

**ZAY Danielle**, " *Le partenariat en éducation et en formation : émergence d'une notion transnationale ou d'un nouveau paradigme ?* ", p. 13 à 27

■ Dans le n° 115 (1993) de cette même revue " *Éducation Permanente* " un article de **FONTE-NEAU Roland**, " *L'alternance partenariale* ", p. 29 à 34

■ " *l'Encre Verte* " n° 36, été 1999 :

**BRUXELLE Yannick** " *Partenariats, éthique, éducation à l'environnement* ", p. 5 à 8

■ La " *lettre du GRAINE Poitou-Charentes* " numéro spécial juin 99 consacré au thème du partenariat en éducation à l'environnement, avec des réflexions, des témoignages et des extraits d'ouvrages

■ Les Actes des rencontres nationales École et Nature 1999 en Poitou-Charentes " *Moi, nous, eux, artisans de l'éducation à l'environnement* " édités par le GRAINE Poitou-Charentes

## Un site internet

Un site québécois avec en ligne " *La revue des échanges* " et son n° de sept . 97 ( volume 14, n°3 ) consacré à " *éducation et partenariat* " et celui de juin 96 ( volume 13, n°2 ) consacré à " *quels partenaires pour l'établissement scolaire* ", adresse : <http://www.afides.qc.ca/RDE>



Directeur de publication : Jean-Claude BEAULIEU - Comité et secrétariat de rédaction : Ifrée et ses partenaires

**Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes**

Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé - 79360 Villiers-en-Bois - Tél : 05 49 09 64 92 Fax : 05 49 09 68 95  
e-mail : [ifree@educ-envir.org](mailto:ifree@educ-envir.org) - <http://www.educ-envir.org/ifree> - Dépôt légal : juillet 2000 - ISSN 1290 - 807X

Les actions de l'Ifrée sont soutenues financièrement par :  
- la Commission Européenne ;  
- l'État : Préfecture de Région Poitou-Charentes,  
Direction Régionale de l'Environnement et Rectorat ;  
- le Conseil Régional Poitou-Charentes.